

COMPTE RENDU
Séance du 16/02/2012
Pouques Lormes



Membres : 25

Présents : 20

Excusés : 5

Date d'envoi de la convocation : 08 février 2012

LE 16 FEVRIER 2012, A 19H00, S'EST REUNI LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU MORVAN A POQUES LORMES, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-SEBASTIEN HALLIEZ, POUR LA TENUE D'UNE SEANCE ORDINAIRE, A LA SUITE DE LA CONVOCATION ADRESSEE PAR MONSIEUR LE PRESIDENT EN DATE DU 08 FEVRIER 2012.

Membres présents :

Michel PETETIN, Robert SAUTEREL (Bazoches), Jean-Sébastien HALLIEZ, Michel RICHARD, Sylvie SACCANVILLE (Brassy), Patrice GRIMARDIAS, Yves GIRARDOT (Chaloux), Lucienne BIARDOUX, Jean MORIN, Fabien BUSSY (Dun Les Places), Thomas PLOUVIN, Bernard PLEUTIN (Empury), Jean Pierre LACROIX, Fabien BAZIN (Lormes), Jean-Claude JACQUINOT (Marigny L'Eglise), Odile RAPPENEAU, Daniel GRANGER (St André en Morvan), Michel NICOT (St Martin du Puy), Alban BOURGEOT (Pouques-Lormes)

Excusés :

Jean Marc BOURGEOT (LORMES) , Philippe DAUVERGNE (Marigny L'Eglise), Christian OPIOLA (Saint Martin du Puy)

Procurations : Hélène PINGUET à Jean Pierre LACROIX, Christian PAUL à Fabien BAZIN

Ordre du jour :

- Débat d'orientations budgétaires
- Questions diverses

1/ Débat d'orientations budgétaires :

1° Budget Général : Un budget désormais consolidé suite à une politique d'économies et de valorisation très forte

En 2011, le vote du budget avait permis de réaliser trois grandes sources d'économies :

-Lutter contre le décalage de paiement des factures, qui s'élevait à environ 100 000 €. Ce travail est réalisé à environ 70 % puisque le paiement des factures en 2011 a repris 3 mois de l'année 2010 et quasiment 10 à 11 mois de l'année 2011. La situation s'est donc améliorée, elle devra se poursuivre en 2012.

-Faire des économies de fonctionnement à service constant : renégociation des **emprunts**, adhésion à l'**association pour les économies de fonctionnement**, effort **salarial** sur le non remplacement du congé maternité de Justine BOUTEILLE, effort sur l'**école de musique**, ces mesures ont permis d'économiser plus de 20 000 € en 2011. La encore, nous aurons le souci de l'utilisation astucieuse de l'argent public.

-Valoriser mieux encore les salaires en particulier de nos partenaires actifs, comme le Comité de Développement, avec l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce et le programme d'accueil des nouveaux arrivants avec le programme Massif Central : environ 30 000 € ont pu être économisés, cette démarche sera poursuivie, en tous cas sur l'OCMACS

-Valoriser le travail effectué autour du **Service Public d'Assainissement Non Collectif** par sa participation au budget de fonctionnement : environ 20 000 € ont pu être valorisés. Pour l'année 2012, cependant, il ne sera pas possible de mandater cette somme, étant donné que le budget sera plus difficile à équilibrer.

En 2012, le même souci sera porté pour apporter une vigilance importante au budget.

Les nouvelles dépenses seront calculées sur les bases de 2011, avec les nouveaux éléments suivants :

-L'inscription d'une somme en fonctionnement sur la voirie de 200 000 € (sur un total à préciser avec la section d'investissement), ce qui est une sorte de provision dans l'attente des arbitrages généraux sur le montant, l'affectation et la nature des dépenses de voirie qui pourraient être inscrites

-Une baisse des dépenses de transport scolaires le département reprenant la gestion directe à partir du 1^{er} septembre 2012. Compte tenu des factures de la fin de l'année 2011 et des factures à payer pour 2012, la baisse des dépenses sera de l'ordre de 60 000 €.

-La régularisation des dépenses liées au centre social, tant en recettes qu'en dépenses, car la gestion de l'année 2011 a encore été marquée par des difficultés pour obtenir les avances et soldes de la CAF des années précédentes et de l'année en cours, ce qui ensuite pose des difficultés pour verser les subventions en direct au centre social. Les calculs laissent apparaître une somme de l'ordre de 48 000 € de décalage environ.

Les recettes seront calculées, elles aussi, sur les bases de 2011, avec :

-D'une part des taux de fiscalité inchangés pour la part hors voirie, l'effet base jouant sur environ 20 000 €

-D'autre part, la proposition d'une fiscalité de 400 000 € pour la voirie. Cette part peut faire l'objet de débats en fonction des choix des communes, et de la capacité de la section d'investissement qui, ayant retrouvé des marges de manœuvres, pourrait retrouver des marges transitoires.

Le total des dépenses et recettes de fonctionnement seraient ainsi de l'ordre de 1 850 000 €, contre 1 518 000 € en 2011, l'essentiel de la différence consistant dans l'enveloppe de 200 000 € affectée en

réserve à la voirie, et à la régularisation de la situation avec le centre social, ainsi qu'à l'OCMACS « opérationnel ».

Ainsi, le virement à la section d'investissement pourrait être de l'ordre de 220 000 €, 20 000 € sans la voirie.

Les grandes lignes étant posées, le détail des dépenses et recettes de fonctionnement peuvent se décliner ainsi :

a) Section de fonctionnement :

La section de fonctionnement est présentée en équilibre à hauteur de 1 850 000 € environ de dépenses et de recettes.

Les dépenses :

Elles sont en hausses globales de 320 000 €, ce qui s'explique en partie par l'inscription d'une somme de 210 000 € sur la voirie (dont 10 000 € d'entretien courant, et 200 000 € de réfection hors investissement), la régularisation de la situation du centre social, et d'autres éléments plus mineurs.

-Dépenses de fonctionnement courant : 633 800 € contre 468 230 € (+ 175 000 €)

En plus de la gestion 2011, nous arrivons à **financer pour près de 24 000 € les premières actions sur l'OCMACS** (avec des subventions de l'ordre de 80 % en général), notamment sur les chèquiers conseil individuel, la communication sur les marchés et des actions diverses.

D'autre part, une enveloppe de 200 000 € est inscrite sur la voirie, plus 10 000 € de fonctionnement courant.

Les cotisations à l'école de musique restent stables.

Une baisse de 60 000 € est apportée au budget sur les transports scolaires.

-Dépenses de personnel : 207 200 € contre 217 000 € (OCMACS, programme nouveaux arrivants subventionnés)

Elles sont en légère baisse, dans l'attente de la prolongation ou pas de l'opération sur les nouveaux arrivants.

-Chapitre 65 sur les dépenses diverses qui concernent essentiellement les financements attribués à la vie associative

En 2011, il était inscrit une somme de 346 497 € au BP. Toutefois, nous n'avons pas versé l'intégralité de la subvention au centre social, ce qui a diminué d'autant le total du chapitre constaté, à 268 000 €.

Il est proposé d'inscrire la totalité des sommes dues pour 2011 et 2012, et de récupérer auprès de la CAF les versements qui sont dus au titre de cette année 2012, ce qui augmente d'autant le budget. Le total du chapitre passe donc, avec les dépenses à régulariser, à 373 350 € au total.

Attention, pour mémoire, il faut bien distinguer les aides que nous accorderions aux associations structurantes :

-Centre Social dans le cadre de la convention :

En 2011 :

Déjà versé : 114 556 €
Déjà reçu CAF + MSA : 56 805 € (dont une partie d'avance sur 2012...)
Coût net CCPM : 57 751 €

Pour 2012 :
Solde 2011 :
A verser au centre social : 48 147 €
A recevoir CAF + MSA : 32 143 €
A recevoir communes Lormes et Brassy pour pause méridienne : 11 415 €
Solde net CCPM complémentaire : 5 000 €

Engagements 2012 :
A verser au centre social : 118 465 € + 26 675 € de pause méridienne
A recevoir CAF + MSA : 86 234 € (dont une partie de solde de 2011).
A recevoir communes Lormes et Brassy pour pause méridienne : 11 415 €
Solde net CCPM : 47 000 €

Solde net sur 2 exercices : 110 000 € (soit 55 000 € par an), ce qui correspond à la convention qui avait été signée en 2009 (avec réactualisation contractuelle).

Le total de la somme inscrite pour le centre social est donc de 193 000 €.

-Comité de Développement : 15 000 € (plus 11 500 € en coût de personnel valorisé)
-Office de Tourisme : 44 000 € (9 000 € est perçu en Taxe de Séjour)
-Bassin Pédagogique : 3 400 €

Au total 260 000 €, moins 115 000 € de recettes CAF à reverser au Centre Social, soit 145 € de coût net.

Et le montant proposé pour l'ensemble de la vie associative, portée par des bénévoles :

-L'enveloppe prévue -à 3 000 € près environ- est de l'ordre de 32 000 €.

Nous proposons la poursuite des aides aux associations, composées au total de centaines de bénévoles, comme **les nuits musicales de Bazoches**, la **course de côte de Lormes**, le **festival de Lormes**, **Pagayez Morvan**, la poursuite des partenariats engagés avec le **cinéma à Dun les Places** et l'association de loisirs, le festival **poésie de Bazoches**, le club d'escalade cantonal basé à **Empury**, le **salon du livre de St André en Morvan**, la saison culturelle de **Clin d'œil** à Brassy, le championnat de Bourgogne de **VTT à Dun les Places**, le club **cantonal de football** des jeunes, la compagnie **du Globe de St Martin du Puy**, le club **Kayak** cantonal, la rencontre **DREAM** et, peut être un ou deux nouveaux partenariats en cours de discussion (demande du festival de la Cour Denis par exemple).

-Pour les emprunts, la somme est en baisse (73 000 €), ce qui montre l'effort engagé sur la renégociation des emprunts.

-Une provision n'a pas été disposée à ce stade en dépenses imprévues, du fait de la réserve importante sur la voirie (200 000 €) encore non affectée.

Enfin, le FNGIR est prévu stable à 206 000 €.

b) Les recettes

Celles-ci n'ont pas de modifications majeures, excepté :

-La fiscalité, prévue sans hausse des taux, avec une augmentation de 400 000 € à débattre sur la voirie, transférée des communes.

-L'augmentation des recettes de la CAF, suivant ce qui a été expliqué pour le centre social.

L'autofinancement, dans ces conditions, est de 220 000 €, dont 200 000 € déjà inscrits en fonctionnement sur la voirie, la même somme étant disponible en principe en investissement.

2° Section d'investissement :

Le total de la section d'investissement est équilibré à hauteur de 1 285 000 € environ, y compris les restes à réaliser.

Contrairement à 2011, et aux années précédentes (suite à l'analyse financière réalisée en 2008 qui révélait un déficit cumulé de 279 000 €), les efforts considérables qui ont été faits ont permis d'assainir la section d'investissement.

Celle-ci est désormais à l'équilibre, hors restes à réaliser (60 000 €), et le BP 2012 peut être présenté avec un équilibre et voire même des marges de léger sur-équilibre (dépenses imprévues).

Le budget 2012 présente donc tout d'abord des programmes en cours ou à achever :

-Etudes sur le bassin de slalom

-Lancement du programme d'investissement de l'OCMACS pour les marchés de producteur (achat de tentes et matériel pour les marchés et les commerçants)

-Aménagement du local Canoë Kayak

Bien sûr, d'autres projets sont en cours de réflexion et de montage des dossiers. Nous citerons :

-Le télé centre de Lormes

-Les projets d'aménagement de bâtiments économiques sur la zone d'activité

-Le projet de création « Dun les Places, notre mémoire »

-L'aménagement du multi services de St Martin du Puy.

-L'aire de services de campings cars à côté de l'étang du Goulot

Pour des raisons évidentes, ces projets pourront être budgétés en DM dans la mesure où la décision de faisabilité est définitivement prise, avec les financements nécessaires.

La question de la voirie :

Le débat d'orientations budgétaires peut s'orienter vers la possibilité ou pas, pour cette année transitoire, donc très complexe sur le plan de la fiscalité, soit :

-De ne pas demander la somme supplémentaire de 400 000 € pour les impôts 2012, mais seulement une enveloppe de 360 000 € à 400 000 €, la section d'investissement permettant désormais d'amortir le choc fiscal

-De réaliser un peu plus de travaux de voirie, en ciblant ces dépenses.

2° Budget Annexe des Ordures Ménagères : maintenir l'acquis sur le pouvoir d'achat des contribuables (environ 15 € par habitant), poursuivre l'effort sur les économies liées au tri sélectif des déchets

Compte tenu de la politique mise en place avec succès depuis un peu plus d'un an sur le système de collecte, la baisse du tonnage constatée sur désormais l'ensemble des tournées, le budget des ordures ménagères se trouve à un tournant positif. Cependant, il convient **d'être encore très**

vigilant, car les résultats de l'année 2011 ne se sont pas encore accompagnés **d'une visibilité financière suffisante**.

Sur le plan général, la baisse des tonnages est un acquis, mais il reste fragile, et surtout, désormais insuffisant.

Les tonnages économisés ont été **de l'ordre de 450 T, soit environ 45 000 €**. Les aides et soutiens au tri sélectif devraient désormais un peu augmenter. L'achat des sacs translucide a représenté un nouvel investissement important, qui sera à poursuivre. Cela permet **aux ménages d'économiser environ 25 000 € par an, sur les sacs**.

Enfin, **l'acquisition de la nouvelle benne** est effective.

Au total, en conjuguant la baisse de la fiscalité de 30 000 € et la mise à disposition gratuite de sacs, **c'est environ 60 000 € qui a été redistribué en pouvoir d'achat** pour les habitants du canton de Lormes, **soit environ 15 € par habitant**.

Les difficultés, cependant, restent réelles.

En effet, le prix de la Tonne a augmenté de 10 %, ce qui est considérable, du fait de la TGAP.

Le budget des OM a subi la cavalerie budgétaire pendant 10 ans. Il n'a pas été possible, jusqu'à présent, de rattraper ce retard, et donc, les factures du traitement des OM accusent un retard de 6 mois, en décalage.

Les marges de manœuvre sont donc très limitées, voire inexistantes. L'expérimentation sur les sacs jaunes pourrait nous permettre de tester un peu plus de nouvelles possibilités.

a) Section de fonctionnement :

Le budget des ordures ménagères est prévu en équilibre en fonctionnement à hauteur de 684 000 € environ, contre 658 000 € en dépenses exécutées en 2011.

Cela représente une quasi stabilité globale.

Il n'y a pas de particularités par rapport à 2011, sinon l'objectif de payer un peu plus de factures de traitement des OM, pour rattraper un ou deux mois. Nous sommes bloqués par les amortissements, alors que la section d'investissement est positive en 2012.

La fiscalité est proposée stable, dans une logique pédagogique pour les habitants.

En revanche, en section d'investissement, un léger excédent d'investissement pourrait caractériser l'année, avec peut être la possibilité de réaliser quelques travaux sur le bâtiment de stockage à Brassy, qui est totalement saturé.

3° Budget du SPANC : renforcer l'équipe pour améliorer le service à la population

Le budget du SPANC se chiffre à 91 000 € en fonctionnement et 33 000 € en investissement.

Il est prévu dès lors environ 950 diagnostics sur 2012 (1 500 resteraient, en principe, à réaliser au total, mais les discussions avec l'agence de l'eau sont difficiles sur les perspectives de subventions aux travaux de réhabilitation), ce qui générerait environ 44 000 € de recettes directes de la prestation, et surtout 26 000 € d'aides directes de l'agence de bassin sur les diagnostics. Les dépenses et recettes ont été inscrites pour 120 études à la parcelle.

Compte tenu de cette année plus difficile, il ne sera pas possible de reverser une somme au budget général. Enfin, l'un des deux véhicules pourrait être cédé, soit au budget général, soit à une autre collectivité ou un particulier, en fin d'année pour équilibrer le budget, la CCPM n'ayant plus besoin de 2 salariés, dont les CDD arrivent en fin d'échéance à la fin de l'année 2012.

Conclusion :

Au total, sur ces 3 budgets, on constate que la CCPM arrive désormais à un équilibre plus efficient, permettant de regarder l'avenir avec une meilleure sérénité financière.

Au total, les dépenses et recettes s'élèverait ensemble à environ 3.8 M €, ce qui est à la fois un atout considérable en matière de gestion, mais aussi un défi quotidien pour pouvoir piloter, avec des moyens limités, l'ensemble de son fonctionnement.

2/ Questions diverses :

A / Petits travaux d'équipements

Monsieur le Président propose la réalisation de petits travaux d'équipements sur le Chalaux.
Après en avoir délibéré, l'assemblée accepte la proposition à l'unanimité

B/ Renouvellement de contrat

Monsieur le Président propose le renouvellement du contrat de Mme Catherine FRAIZIER à raison de 24h hebdomadaires pour la fonction de secrétaire.

C/ Versement d'avances de subventions :

Monsieur le Président propose l'attribution d'avances de subventions aux associations suivantes :

- Comité de développement : 7500 €
- Office de tourisme : 10 000 €
- Clin d'œil : 3 000 €
- Festival de la chanson : 2 000 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée accepte la proposition à l'unanimité.